La verticalité d'une politique et l'agir ensemble : le cas de dispositifs « oui-si »

Sonia Lefeuvre, MCF Université Lyon 2, laboratoire ECP, Lyon, sonia.lefeuvre@univ-lyon2.fr; Gabriela Valente ATER Université Jean Jaurès, Toulouse 2, laboratoire ECP, gabriela.abuhab.valente@gmail.com

Résumé

Depuis la rentrée 2018 et à la demande du MESRI, plusieurs universités ont mis en place des dispositifs d'accompagnement destinés aux candidats dont les capacités de réussir seraient moins assurées. Quels sont les aménagements mis en place ? Qui sont les acteur.rice.s qui agissent ensemble pour leur fonctionnement? Quels sont les enjeux de la participation au processus « oui-si » pour les enseignant.e.s-chercheur.e.s, les responsables des parcours aménagés et les acteur.rice.s de la gouvernance des universités ? Comment est interprété ce mécanisme ? S'agit-il d'un moyen pour agir ensemble en faveur des étudiants ? Ces questions sont mises en relation avec des enjeux sociaux récents qui mettent l'enseignement supérieur et l'accompagnement des étudiant.e.s à l'épreuve, comme l'augmentation d'effectifs non suivi de plus d'investissement, la pression étatique pour l'autonomie sélective des universités, la réforme du bac et la crise sanitaire. Cette proposition de communication s'inscrit dans le cadre d'une recherche en cours : Choix, Orientation, Motivation, Parcours, Accompagnement, Réussite des Étudiant.es : Les Étudiant.es « Oui-si » (COMPARE), dont le but est d'examiner la modalité « oui-si », les publics qu'elle concerne, sa mise en œuvre et ses effets dans les pratiques professionnelles des acteur.trice.s de l'enseignement supérieur. Une première enquête qualitative auprès de plusieurs responsables des dispositifs d'accompagnement « oui-si », membres de la gouvernance d'universités mais aussi d'enseignant.e.s-chercheur.e.s et d'ingénieur.e.s pédagogiques plus ou moins impliqué.e.s dans les processus « oui-si » a été menée. Nous avons pu recueillir dix-sept témoignages dans cinq universités différentes, où le dispositif ne s'est jamais présenté d'une façon similaire. C'est à partir de la description de dispositifs « oui-si » vue depuis les responsables et les gouvernances de ces cinq universités que nous nous appuierons dans cette communication. Les résultats de notre enquête rendent compte concrètement des débats de fond qui traversent l'université aujourd'hui : la sélection et le manque de moyens pédagogiques. L'acceptation de ce dispositif par les composantes pourrait donner l'illusion d'œuvrer pour l'égalité sociale et la réussite des étudiants, d'un côté. De l'autre, s'il y a une réunion de forces pour résister à la sélection des étudiant.e.s et à la précarisation de l'université, l'agir ensemble des acteur.trice.s universitaires peut être compris comme étant au service d'un mécanisme de dépolitisation de la question de l'inégalité dans l'enseignement supérieur et la recherche. Tout compte fait, le dispositif « oui-si » divise plus que permet l'agir ensemble parmi les acteur.trice.s universitaires en ce qui concerne l'avenir de l'université française.

Abstract

Since the start of the 2018 academic year and at the request of the MESRI, several universities have set up support systems for candidates whose ability to succeed is less certain. What are the arrangements put in place? Who are the actors who act together for its operation? What are the stakes of participation in the "oui-si" process for teacherresearchers, those in charge of managed courses and the actors of university governance? How do stakeholders interpret this mechanism? Is it a way to act together in favor of students? These questions are related to recent social issues that put higher education and student support to the test, such as the increase in enrolment not followed by more investment, the state pressure for selective autonomy of universities, the reform of the baccalaureate and the health crisis. This proposal is part of a funded research project: Choice, Orientation, Motivation, Pathways, Accompaniment, Student Success: Les Étudiant.es " Oui-si " (COMPARE), whose aim is to examine the "oui-si " modality, the publics it concerns, its implementation and its effects in the professional practices of higher education actors. A qualitative survey was carried out with several people in charge of "oui-si" support systems, university governance actors, but also professors and pedagogical engineers involved in the "oui-si" processes. We were able to collect seventeen testimonies in five different universities, where the device was never presented in a similar way. The description of the "oui-si" processes as seen by the leaders and the governance of these five universities is the basis of this paper. The results of our survey give a concrete account of the fundamental debates that are going on in universities today: selection and the lack of pedagogical resources. The acceptance of this device by the components could give the illusion of working for social equality and student success, on the one hand. On the other hand, if there is a gathering of forces to resist the selection of students and the casualization of the university, the joint action of university actors can be understood as serving a mechanism for depoliticizing the issue of inequality in higher education and research. All in all, the "oui-si" device divides more than it allows the acting together of university actors with regard to the future of the French university.

Mots-clés: dispositif « oui-si » ; parcours aménagés ; Parcoursup ; acteur.trice.s universitaires.

Contexte

Agir pour la réussite des étudiants est un objectif pour lequel, a priori, tous les acteurs de l'enseignement supérieur ne peuvent être que d'accord ! Pour l'atteindre, ces derniers ont besoin de s'associer et « d'agir ensemble ». Pourtant, malgré un mot d'ordre si consensuel la réalisation pragmatique d'un tel programme met à jour des tensions entre les différentes catégories d'acteur.ice.s dont les enjeux sont distincts.

En effet, la loi ORE et la mise en place de Parcoursup ont été perçues comme un nouveau mécanisme d'inégalité sociale (Merle, 2018) qui met en œuvre concrètement le changement de vision de l'enseignement supérieur. Avec Parcoursup l'entrée dans l'enseignement supérieur devient sélective. Nous sommes passés d'un modèle de recrutement pensé comme ouvert et basé sur l'idée de démocratisation et d'égalité des chances à un modèle de recrutement libéral et marchand (Frouillou, Pin et van Zanten, 2020) basé sur l'idée de réussite des étudiants... mais pas de tous.

Au sein de ce nouveau modèle, demeure toutefois des systèmes de compensations des « handicaps » sociaux et scolaires puisque les rectorats imposent une proportion de boursiers que les formations universitaires doivent interclasser. Au-delà de ces compensations, depuis la rentrée 2018 et à la demande du MESRI, plusieurs universités ont mis en place des dispositifs d'accompagnement destinés aux candidats dont les capacités de réussir seraient moins assurées. Il s'agit des étudiant.e.s qui reçoivent une réponse « oui-si » via la plateforme Parcoursup. Leur admission dans la L1 demandée est conditionnée à leur inscription dans un dispositif de remédiation mis en place au sein de la formation. A la rentrée 2019, 9,3% des néo-bachelier.e.s inscrit.e.s en licence ont suivi un parcours aménagé (SIES, 2021), soit une augmentation de 3,7 points par rapport à l'année précédente. Quand bien même les

propositions « oui-si » sont en augmentation, la proportion d'étudiant.e.s accueilli.e.s dans ces parcours aménagés reste marginale.

Questionnement

Ici, la question proposée n'est pas de s'interroger sur le succès de ces aménagements pour la réussite des étudiant.e.s, mais de mieux comprendre la mise en place de ces dispositifs : Quels sont les aménagements mis en place ? Qui sont les acteur.rice.s qui agissent ensemble pour leur fonctionnement ? Quels sont les enjeux de la participation au processus « oui-si » pour les enseignant.e.s-chercheur.e.s, les responsables des parcours aménagés et les membres de la gouvernance des universités ? Comment est interprété ce mécanisme ? S'agit-il d'un moyen pour agir ensemble en faveur des étudiants ?

Ces questions sont mises en relation avec des enjeux sociaux récents qui mettent l'enseignement supérieur et l'accompagnement des étudiant.e.s (Annot, 2020) à l'épreuve, comme l'augmentation d'effectifs non suivi de plus d'investissement, la pression étatique pour l'autonomie sélective des universités, la réforme du bac et la crise sanitaire (Beaud et Millet, 2021).

Méthodologie

Cette proposition de communication s'inscrit dans le cadre d'une recherche en cours : Choix, Orientation, Motivation, Parcours, Accompagnement, Réussite des Étudiant.es : Les Étudiant.es « Oui-si » (COMPARE), dont le but est d'examiner la modalité « oui-si », les publics qu'elle concerne, sa mise en œuvre et ses effets dans les pratiques professionnelles des acteur.trice.s de l'enseignement supérieur. Une première enquête qualitative auprès de plusieurs responsables des dispositifs d'accompagnement « oui-si », de membres de la gouvernance d'universités mais aussi d'enseignant.e.s-chercheur.e.s et d'ingénieur.e.s pédagogiques plus ou moins impliqué.e.s dans les processus « oui-si » a été menée. Nous avons pu recueillir dix-sept témoignages dans cinq universités différentes, où le dispositif ne s'est jamais présenté d'une façon similaire. C'est à partir de la description de dispositifs « oui-si » vue depuis les responsables et les gouvernances de ces cinq universités que nous nous appuierons dans cette communication. Parallèlement, nous avons mené une enquête quantitative auprès de sept cent quarante-sept étudiant.e.s de L1 principalement et de L2 et L3 à la marge. Ils et elles sont inscrit.e.s dans différentes filières (droit, STAPS, biologie,

sciences de l'éducation, économie gestion...) d'universités françaises. Ils et elles ne font pas nécessairement partie d'un dispositif « oui-si ».

Premiers résultats

L'un des premiers résultats de notre enquête qualitative a été de constater que la polémique autour de Parcoursup transforme la thématique étudiée en tant que sujet délicat. En effet, plusieurs acteurs concernés par le dispositif ont préféré ne pas témoigner, signe d'un certain embarras face à la question de la sélection qu'induit évidemment le classement des « oui-si ». Autrement dit, si certaines universités ont fait de la résistance par la non implémentation du dispositif « oui-si », d'autres ont imposé la mise en place de parcours aménagés, créant ainsi des tensions. Les enquêté.e.s qui nous ont fait confiance sont pour une partie attachés au dispositif et promeuvent la forme du dispositif développé au sein de leur université ou bien, pour l'autre part, portent un regard critique et ont plutôt mal vécu l'injonction à la sélection qu'induit le classement des « oui-si ».

Un autre de nos premiers résultats concerne la diversité des pratiques. Alors même que l'on pourrait penser que le dispositif d'affectation des « oui-si » est national parce qu'il est porté par Parcoursup, les pratiques sont en réalité très différentes d'une université, voire d'un département à l'autre. Dans certains cas, les étudiants ayant reçu une réponse « oui-si » via Parcoursup intègrent les dispositifs mis en place à leur intention. Dans d'autres cas, les candidats vont recevoir une réponse « oui-si », mais en début d'année la formation va organiser des tests de positionnement et selon les scores, les cartes seront entièrement rejouées. Ainsi, nous avons des « oui-si » a priori et des « oui-si » a posteriori. De la même manière les modes de sélection des « oui-si » sont loin d'être homogènes selon les formations et selon les années. Les responsables réajustent les critères d'une année sur l'autre. Cette disparité des modes de sélection témoigne de la difficulté pour les membres des commissions d'examens des vœux de prédire le risque d'échec ou de réussite des candidat.e.s à la seule lueur des indications présentes sur Parcoursup. Les critères de sélection sont peu discutés collectivement au niveau local et encore moins à un niveau régional ou national.

En réalité, si les fonds alloués pour les dispositifs « oui-si » ont permis le paiement d'heures de tutorat pédagogique étudiant, de soutien disciplinaire et dans certains cas l'embauche d'ingénieurs pédagogiques contractuels, ils sont parfois utilisés pour maintenir des dispositifs déjà existants de soutien et d'aide à la réussite. Par ailleurs, le discours récurrent du manque de moyen à l'université vient contredire ces allocations ponctuelles. Selon le point de vue de

nos enquêté.e.s, il s'agit d'un grand effort de la part des acteur.trice.s universitaires pour un aboutissement mitigé, puisque s'il y a des étudiants qui profitent bien des dispositifs, ils sont minoritaires. Les dispositifs « oui-si » ne participent pas d'une politique de démocratisation scolaire. Autrement dit, le dispositif peut aussi être vu comme un moyen pour les gouvernances d'université d'enrôler les équipes pédagogiques au classement et *in fine* à la sélection des candidats.

L'accueil des « oui-si » et des moyens qui les accompagne oblige une réflexion de la part des équipes pédagogiques sur les modalités d'un parcours aménagé et les critères de sélection. Ainsi, se sont impliqués enseignant.e.s chercheur.e.s, enseignant.e.s non titulaires, ingénieur.e.s d'étude, personnel administratif et étudiant.e.s qui ont des rôles différenciés : tutorat, organisation de l'emploi du temps, participation à la commission d'examen de vœux, construction et mise en place du dispositif, référent.e ou directeur.rice d'étude, etc. Au fond, ce groupe d'acteur.rice.s a été amené à travailler sur un même objet pour répondre à une demande ministérielle sans vraiment travailler ensemble, puisqu'une fois que le dispositif est mis en place, les acteur.rice.s font face aux difficultés scolaires, culturelles et sociales des étudiant.e.s sans que le même dispositif donne l'occasion d'une réflexion pédagogique collective sur cette pratique. Cela est une raison de plus pour affirmer le caractère peu démocratique du dispositif.

Conclusion

Les premiers résultats de notre étude rendent compte des débats de fond qui traversent l'université aujourd'hui : la sélection et le manque de moyens pédagogiques. L'acceptation de ce dispositif par les composantes pourrait donner l'illusion d'œuvrer pour l'égalité sociale et la réussite des étudiants, d'un côté. De l'autre, s'il y a une réunion de forces pour résister à la sélection des étudiant.e.s et à la précarisation de l'université, le faux « agir ensemble » des acteur.trice.s universitaires cache un mécanisme de dépolitisation de la question de l'inégalité dans l'enseignement supérieur et la recherche. Tout compte fait, le dispositif « oui-si », étant une stratégie ou une politique verticale, divise plus que permet l'agir ensemble parmi les acteur.trice.s universitaires en ce qui concerne l'avenir de l'université française.

Références bibliographiques

Annoot, E. (2020). « Un enseignement supérieur juste est-il possible ? », Éducation et socialisation 58 2020.

Beaud, S. Millet, M. (2021). L'université, pour quoi faire ? La vie des idées-PUF, 2021, 110 p.

Bodin, R., Mengneau, J. et Orange, S. (2020). « Adhésion enchantée et aléas universitaires : les effets ambivalents de la sélection à l'Université ». L'Année sociologique, 70, 443-467.

Frouillou, L. Pin, C. et Van Zanten, A. (2020). « Les plateformes APB et Parcoursup au service de l'égalité de chances ? L'évolution des procédures et des normes d'accès à l'enseignement supérieur en France ». L'année sociologique. 2(70), 337-363.

Merle, P. (2018). « Parcoursup, un retour en arrière de deux siècles ». Le Monde. 5 juin 2018.